

20240222 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/55360/le-conseil-de-leurope-appelle-a-mettre-fin-a-la-repression-envers-les-ong-daide-aux-migrants>

[Actualités](#)



Un accusé arrive au tribunal de Mytilène, à Lesbos, lundi 9 janvier 2023. Crédit : InfoMigrants

Le Conseil de l'Europe appelle à mettre fin à la "répression" envers les ONG d'aide aux migrants

Par [La rédaction](#) Publié le : 22/02/2024

La commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe Dunja Mijatovic fustige, dans un rapport, la "répression" des associations et individus qui aident les exilés dans les États membres de l'Union européenne. Les représentants du gouvernement "devraient se garder de tenir des propos désobligeants, incendiaires ou stigmatisants", a-t-elle aussi prôné.

Le Conseil de l'Europe tape du poing sur la table. Dans [un rapport](#) publié jeudi 22 février, Dunja Mijatovic, la commissaire aux droits de l'Homme de l'institution appelle les États membres à mettre fin à la "répression" envers les ONG et individus qui défendent les droits des migrants.

Dans sa recommandation, Dunja Mijatovic constate une "tendance croissante à harceler et à intimider, et à considérer comme des délinquants, les personnes et les groupes qui aident les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants".

Fonction créée en 1999, le commissariat aux droits de l'Homme, indépendant des institutions de l'Union européenne (UE), a pour mission de promouvoir la prise de conscience et le respect des droits humains dans les 46 États membres du Conseil de l'Europe, qui siège à Strasbourg.

Elle "demande instamment aux États membres du Conseil de l'Europe de tout mettre en œuvre pour inverser la tendance à la répression". Elle les appelle notamment à réformer les lois, politiques et pratiques "susceptibles d'empêcher ou d'entraver les activités des défenseurs des droits humains qui aident les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants".

Elle les exhorte en particulier à "veiller à ce que les lois sur le trafic illicite de migrants ou l'aide à l'entrée, transit ou séjour irréguliers empêchent clairement d'incriminer les défenseurs des droits humains qui viennent en aide aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux migrants".

Les représentants du gouvernement et les élus "devraient se garder de tenir des propos désobligeants, incendiaires ou stigmatisants", prône aussi Dunja Mijatovic. Ils devraient également mettre fin aux "mesures de surveillance pour intimider les défenseurs des droits humains et perturber leur travail" et les laisser accéder à des lieux où ils peuvent rencontrer et aider des réfugiés.

Un "environnement hostile" pour les défenseurs des droits

Depuis sa prise de poste il y a six ans, la commissaire a dénoncé à plusieurs reprises la pression sur les ONG qui portent assistance aux exilés en Europe, et les restrictions imposées à leur travail. Elle avait aussi pointé des situations spécifiques, comme la "criminalisation" par l'Italie des ONG sauvant les migrants en Méditerranée. Elle avait encore dénoncé "l'environnement hostile" dans lequel travaillent les défenseurs des droits fondamentaux en Grèce.

A lire aussi

[Carola Rackete, ancienne capitaine de Sea-Watch, candidate aux élections européennes](#)

En Italie, la capitaine du Sea Watch 3, Carola Rackete, a été poursuivie en justice pour avoir forcé en juin 2019 l'entrée dans le port de Lampedusa avec 42 migrants secourus au large de la Libye. Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Matteo Salvini, avait refusé de laisser accoster le navire humanitaire dans le cadre de sa politique des ports fermés.

Deux ans plus tard, [le tribunal d'Agrigente, en Sicile, a abandonné toutes les poursuites](#) contre la militante. Mais l'affaire avait grand bruit en Europe, et Carola Rackete était devenue le symbole de la criminalisation des ONG d'aide aux exilés dans le pays.

En 2021, Domenico Lucano, maire de Riace, village connu pour l'intégration des migrants, a lui [été condamné à 13 ans de prison](#) pour incitation à l'immigration clandestine. Sa politique d'accueil l'avait pourtant hissé en 2016 parmi les 100 personnalités les plus influentes au monde dans le classement du magazine Fortune. En 2010, il avait même été distingué comme troisième "meilleur maire au monde". En octobre 2023, sa peine a été allégée en appel par le tribunal de Reggio de Calabre à 18 mois de prison avec sursis.

Des accusés "choisis au hasard"

Une stratégie politique appliquée aussi en Grèce, où ces dernières années de nombreux humanitaires ont été arrêtés et poursuivis en justice. En janvier 2024, 16 membres de l'ONG Erci (Emergency response center international), ont été jugés pour espionnage et complicité avec une organisation criminelle. L'association portait secours en 2018 à des migrants en détresse en mer Égée au large de l'île de Lesbos.

"On a été choisis presque au hasard" par les autorités, [avait déclaré l'an dernier à InfoMigrants l'un des accusés, Sean Binder](#), nageur-sauveteur allemand de 30 ans, lors du

premier procès. "Ils nous ont piochés dans un groupe WhatsApp dédié aux recherches et aux sauvetages en mer. Ce groupe avait été créé par le HCR et comptait plus de 400 membres."



Sean Binder a été bénévole sur l'île de Lesbos en 2018. Crédit : InfoMigrants

Le 30 janvier dernier, [ils ont finalement été relaxés](#). La branche grecque d'Amnesty international, qui évoquait l'an dernier une justice "grotesque" a fait part de son soulagement : cette "victoire est un rappel important que la solidarité avec les réfugiés et les migrants doit être applaudie, jamais criminalisée".